• Bilan des prospections de l'été 2010 à la recherche des chauves-souris dans les églises de la vallée de la Bresle

Par Lucie Dutour

L'étude menée en vallée de la Bresle vise à combler le manque réel de données sur les colonies de chauves-souris de Picardie en période estivale. Cette étude répond à la déclinaison régionale du plan d'action national 2009-2013. Durant les mois de Juin et Juillet, Benjamine Faucon, stagiaire à Picardie Nature, a réalisé des prospections dans les bâtiments favorables aux colonies de chauves-souris (églises, châteaux, corps de ferme...) au sein de la vallée de la Bresle. En effet dès la fin du printemps, les femelles se regroupent en colonie de parturition afin d'élever leur unique petit. Les gites de mise-bas sont des lieux tranquilles, obscurs et chauds. C'est le cas notamment des églises. Pour cela, une cinquantaine de mairies ont été contactées afin d'avoir leur autorisation pour visiter le clocher et les combles.

Sur les 48 mairies contactées, seules 15 ont donné leur autorisation. Beaucoup ont refusé en argumentant sur le mauvais état des combles ou les problèmes d'accessibilité. De nombreuses communes ou villages possèdent en effet des églises nécessitant une rénovation.

9 combles d'église montrent des traces de présences de chiroptères (guano, cadavre, restes d'insectes). 1 église accueillait un individu isolé qui n'a pas pu être identifié.

Durant les prospections, d'autres sites favorables ont pu être visités. Nous avons pu observer notamment 7 Oreillards et 2 Pipistrelles dans les combles d'un particulier à Blangy-sur-Bresles. De même, 1 Murin à moustaches, 3 Murin de Daubenton, 2 Pipistrelle commune et 1 Grand Murin ont été repéré dans le château de Rambures et son annexe. Deux autres colonies ont pu être découvertes chez des particuliers, une colonie de Sérotine commune à Bouvaincourt-sur-Bresles ainsi qu'une colonie de Pipistrelle commune à Sénarpont.

Ces recherches ont également mis en évidence un nombre important d'églises favorables aux chiroptères mais hermétiques à toute entrée de ces animaux. La lutte contre l'installation des pigeons dans les clochers d'église en grillageant les diverses entrées a entrainé une diminution des gîtes possibles pour nombre d''espèces de chauves-souris. Ainsi, cette problématique a été présentée aux différentes communes de l'étude et une plaquette valorisant les aménagements de clochers en faveur des chauves-souris leur a été distribuée. En outre, cette étude et celles à venir entreront dans le cadre du plan d'action national chiroptères décliné à la Picardie justifié par l'état précaire des populations de chauves-souris en France. Remarquons que l'amélioration des connaissances pour nombre d'espèces de chiroptères est nécessaire pour favoriser leur protection.